

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 18

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256127>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

visite quotidienne, nous avons une nouvelle... Là, lit 24... Une de celles qui vous intéressent... Vingt-sept ou vingt-huit ans, gentille, délicate, épuisée de privations et de misère... Sa vie semble ne tenir qu'à un fil...

Debout à l'entrée de la salle, le savant écoutait entouré du groupe compact des élèves, internes et externes.

Il se dirigea aussitôt, obéissant à cette impulsion puissante qui le jetait vers les souffrances féminines, du côté du lit désigné.

Et il portait déjà la main sur le rideau, quand une jeune fille toute frêle s'avança, rougissante, la voix étranglée par l'émotion :

— Monsieur le professeur, c'est moi, Madeline... Vous m'avez si bien soignée !... Je m'en vais aujourd'hui, et je veux vous dire que vous suis bien reconnaissante... Permettez-moi de vous offrir...

Elle présentait au docteur un bouquet de petites fleurs d'une douce teinte violet bleu.

— Des jacinthes ! fit-il tandis que son visage s'éclairait : oh ! merci, mon enfant.

L'intonation était inexprimablement bonne ; la petite s'en alla tout heureuse, et une infirmière prenait le bouquet des mains du professeur, qui répétait tout bas : « Jacinthe !... » lorsque du lit près duquel stationnait le groupe, une voix faible comme lointaine, s'éleva :

— Jacinthe ?... c'est moi... qui suis Jacinthe !...

Le docteur tira le rideau si violemment qu'il le déchira.

Sans y prendre garde, il se penchait déjà sur le corps presque inanimé, scintillant éperdument les traits d'une petite figure blême, amincie, si souffrante et diminuée qu'elle ne ressemblait pas à l'autre figure chère dont Pierre portait les lignes en son cœur... Une affreuse anxiété l'étreignait... Si ce n'était pas elle ?...

Ce nom pourtant, ce nom bien rare !...

Mais la malade ouvrit les yeux, de larges yeux brillants de larmes, bleus, pareils aux fleurs que l'infirmière tenait encore au pied du lit.

Et le professeur tressaillit, se penchant davantage vers la jeune fille, qui parlait d'une voix imperceptible, prise de délire :

— C'était un soir... Il me dit : Jacinthe... un nom de fleur... je ne l'oublierai jamais !... Je ne l'ai plus revu... Il est mort, peut-être... Ah !... Jacinthe, c'est un joli nom !... Moi aussi, je vais mourir...

Pierre se redressa, faisant un terrible effort pour ne pas éclater en sanglots.

Elle ! c'était-elle ! Et mourante de misère, de faim, sans doute !... Ah ! toute sa science pour qu'elle vécût !...

Et les élèves, voyant le maître s'empresseur auprès de cette malade, et les renvoyer tout, avec des gestes brusques, se retirèrent, stupéfaits, se demandant si le grand savant n'était pas devenu fou...

V

Dans le salon de Mme Dagerol, on aperçoit, dès l'entrée un cadre éblouissant, dont on s'étonne de ne pas distinguer la peinture qu'il entoure.

En s'approchant, on voit que le tableau est fait d'une étoffe précieuse enchâssant une pièce d'or, — un banal louis de vingt francs, Mais la signification en est profonde.

Pierre a payé sa dette : après l'avoir arrachée à la tombe déjà entr'ouverte, il a donné son nom et sa gloire à celle qui, si pauvre elle-même, lui fut pitoyable en un soir de désespérance ; et tous deux ont voulu perpétuer le souvenir de l'aumône qui fut pour eux celle que, tous, nous attendons, nous implorons ici-bas. — la douce aumône du bonheur.

PAUL JUNKA.

Hygiène infantile

Le moyen de rendre les enfants propres

Voilà une infirmité bien désagréable et fort coûteuse... Je connais de pauvres ouvrières qui, pour y suffire, se ruinent en blanchissage, en usure de linge et de literie.

Que de mamans désolées me viennent conter, dans mon cabinet, leur chagrin et combien de lectrices de la *Mère et l'Enfant* m'écrivent à ce sujet !

Est-ce qu'il y a lieu vraiment de se désoler ainsi ? Non, parfois même ce pipi exubérant prête à réjouissance... Il n'est pas une de vous, chères lectrices, qui déjà mère, n'avez passé par des transes pénibles, alors que dans une crise aiguë de dents, l'enfant ne peut uriner. Subitement, les vannes de l'écluse se lèvent, et, alors, c'est comme une marée qui s'écoule, intarissable. Bébé est sauvé.

N'empêche que le cas n'est pas toujours aussi favorable. Il est des circonstances où cet inconvenient persiste, dépasse la première enfance, et voici qui vaut la peine qu'on s'en occupe.

Voulez-vous que nous classions un peu ces enfants malpropres...

Malpropres ? Un mot malheureux qui semble indiquer que ces pauvres petits sont responsables de cette incongruité, alors que le plus souvent leur volonté y est tout à fait étrangère.

Ces bonshommes-là, un ancêtre, J.-J. Petit, les fait rentrer dans les trois catégories suivantes :

1. *Enfants paresseux.*
2. *Enfants rêveurs.*
3. *Enfants dormeurs.*

Enfants paresseux ? Ces gaillards n'entendent pas se donner de peine. Ils trouvent plus commode de lâcher ainsi leur dû dans le lit. Autrefois, on les punissait du fouet ou on leur flanquait une bonne fessée. Aujourd'hui, on est plus circonspect, plus indulgent. On se demande si cette paresse ne dépend pas d'un tempérament lymphatique, n'est pas involontaire.

Enfants rêveurs ? Ceux-ci, dans leur sommeil, perçoivent bien le besoin, mais ils s'imaginent être dans les conditions nécessaires à l'accomplissement de l'acte, et alors, en toute innocence, la conscience tranquille, ils lâchent leur pipi.

Enfants dormeurs ? On n'a jamais vu marmottes pareilles. Le sommeil, pour eux c'est comme qui dirait la mort. On tirerait à leurs oreilles un coup de canon, ils ne se réveilleraient pas. Comment, dans ces conditions, voulez-vous qu'ils éprouvent la sensation du besoin ? C'est toute une affaire de secouer ces loustics-là pour leur faire faire leur petit besoin. Ils urinent dans le vase, tout en dormant.

La grosse affaire, dans l'espèce, c'est le traitement ou plutôt l'hygiène.

Une vérité de la Palice : *Le pipi c'est l'ennemi.*

Alors, à la vesprée, il faut diminuer, tant qu'on peut, les liquides qui entrent dans le corps, et non seulement les boissons, mais encore les potages, les fruits acides et les légumes.

Puis, il y a toute une gymnastique à enseigner à ces petits « pissous ».

1. Pendant le jour, on leur apprend à garder leurs urines le plus longtemps possible.

2. Au milieu de la nuit, on secoue Bébé et on l'invite à faire une petite manifestation sur le vase de nuit... Au reste, la maman doit observer attentivement l'heure où se produit l'émission involontaire, pour mettre l'enfant à même d'exécuter sa fonction... En général,

le cerveau des mères se réveille automatiquement ; mais, si elles n'étaient pas sûres d'elles-mêmes, il leur resterait toujours la ressource de se faire aider par le réveil-matin. Ah ! tout n'est pas rose dans la vie des petites mamans !

D^r CARADEC.



Menus propos

Maison de feuilles. — Chacun sait que les fourmis ont une langue à elles, qu'elles possèdent des notions de la division du travail, qu'elles ont des esclaves et qu'elles savent enterrer leurs morts. Cependant, un naturaliste, M. Dofflein nous a révélé une nouvelle habileté des insectes qui certes, n'est pas moins curieuse que celles que nous connaissons déjà.

Dans la plus grande partie des espèces de fourmis, les larves se tissent un cocon tout comme les vers à soie et autres insectes, mais il n'y a que certaines fourmis des Indes, qui utilisent le fil fabriqué par leurs larves, de la même manière que nous utilisons le fils produit par nos fabriques pour coudre. Il va sans dire que les fourmis ne se font pas des vêtements, mais elles cousent leurs habitations.

En effet, ces fourmis ne vivent pas dans des fourmilières. Elles se font une sorte de nid avec des feuilles d'arbre, en les cousant les unes aux autres. Pour cette besogne, elles prennent dans la bouche leurs larves, pendant qu'elles sont en train de tisser, et s'en servent comme d'une navette de tisserand. Elle la passent dans une sorte de petits trous, jusqu'à ce qu'elles aient obtenu une couture parfaite et résistante.

Quelques fourmis s'accrochent avec leurs six pattes et, se mettant en ligne, elles pressent sur l'autre feuille avec leurs mâchoires, jusqu'à ce qu'elles arrivent à juxtaposer leurs deux bords. Pendant ce temps, les autres fourmis, suivant la juxtaposition passent avec la larve-navette à la bouche, et font la couture.

Le professeur Goeldi, directeur du musée de Para, a observé les mêmes mœurs chez certaines fourmis brésiliennes, avec cette particularité, toutefois, que non seulement elles cousent le nid pour elles-mêmes, mais encore admettent des locataires. Dans une de ces maisons de feuilles, le naturaliste découvrit une petite colonie d'abeilles. Il n'est pas parvenu à savoir si les fourmis lui faisaient payer un loyer.

* * *

Pour bien se porter. — Le docteur Nœgeli vient de recommander le bâillement comme un excellent procédé de gymnastique respiratoire. Le bâillement met en action tous les muscles respirateurs, du thorax et du cou.

Donc, bâillez largement, mais aussi étirez-vous les bras, matin et soir, dans le but de ventiler vos poumons et de tonifier vos muscles de la respiration. Cette gymnastique a des effets remarquable paraît-il, dans les maux de gorge et dans les maux d'oreilles.

* * *

Le langage des poissons. — Des savants avaient découvert que les singes parlaient. Des voyageurs avaient la conviction que les animaux de chaque espèce se comprenaient fort bien entre eux. Voici maintenant que l'on vient de découvrir que les poissons eux-mêmes ont un langage qui leur est spécial. Et comment, demandez-vous, a-t-on fait cette curieuse découverte ? Ecoutez : c'est tout simple.

On enferme un microphone dans une boîte

d'acier que l'on jette au fond de la mer, après avoir été reliée par un jeu de fils métalliques à un téléphone placé dans une chaloupe; l'observateur, aux écoutes, ne tarde pas à être averti de l'arrivée des poissons; il devine très bien leur nombre et il distingue leur espèce. Les harengs, paraît-il, font un bruit que l'on peut noter par cette onomatopée: *pip-pip*; la morue pousse un petit grognement: *couec-couec*; la dorade exprime une sorte de gémissement: *plouf-plouf*. Il y a un poisson dont la voix est excessivement puissante; quel est-il? On ne sait. D'autres gazouillent gentiment. Enfin, il en est un qui a un coup de sifflet strident; on suppose que c'est le maquereau.

Et c'est ainsi que les découvertes de la science opposent de quotidiens démentis aux vieux proverbes de notre pays. Il ne sera plus permis de dire maintenant *muet comme une carpe*.

* * *

Un chef-d'œuvre d'habileté. — A notre époque, où beaucoup de personnes collectionnent avec rage des vieux chine, des vieux saxe et toutes sortes de porcelaines rares, l'humble métier de raccommodeur prend une certaine importance et devient pour ainsi dire une manière d'art. Et les prodiges qu'on parvient à faire dans ce domaine de la reconstitution sont vraiment surprenants.

Afin de montrer ce qui peut être accompli dans cette branche délicate de l'art de raccommodeur, un ingénieur réparateur de porcelaines, M. T. Nelson, de Felter Lane (Londres) a raccommodé une coquille d'œuf brisée en plusieurs morceaux et l'a exposée dans sa vitrine.

Il est difficile d'imaginer un travail plus minutieux et plus difficile, mais M. Nelson s'est habilement tiré de l'épreuve, et la coquille d'œuf, maintenue ou rassemblée si vous préférez, par quatorze rivets présente son aspect normal.

Depuis lors, la boutique de M. Nelson ne désemplit pas, car pour un « artiste » qui peut raccommoder une coquille d'œuf ce n'est plus qu'un jeu d'enfants que de réparer les porcelaines les plus rares ou les plus délicates.

* * *

L'homme boulet qui fit si longtemps les délices des amateurs d'émotions fortes et des spectacles violents, est mort à Londres, dramatiquement, au cours de ses exercices.

Arthur Danter, — c'est le nom de l'homme-boulet, — accomplissait dans un musichall le tour périlleux qui lui avait valu son surnom. A plat ventre dans un canon manœuvrant par le système pneumatique, il se faisait lancer dans l'air, vers un trapèze qu'il saisissait au passage. Hier soir, pour la première fois, il ne réussit pas à saisir le trapèze et tomba, la colonne vertébrale brisée, dans le filet tendu à dix mètres au-dessous de lui.

Il est mort sans avoir repris connaissance à l'hôpital où on l'avait transporté.

Etat civil

PORRENTRU Y

Mois d'avril 1906.

Naissances.

Du 3. Crelier Joseph Jean Robert, fils de Léon, employé aux C. F. F. de Bure, et de Marthe née Juillerat. — Du 4. Kauffmann Anna Louise, fille de Ernest, boulanger, de Waiblingen, Wurtemberg, et de Amélie née

Rogarth. — Du 7. Courtet Léon Gustave, fils de Paul, cultivateur de Damprichard, et de Fidélia née Guélat. — Du 8. Ross, fils mort-né de Jean, représentant de commerce, de Weiler, duchié de Bade, et de Rosa née Ludi. — Du 11. Saner Marguerite Marie Jeanne, fille de Paul, fonctionnaire postal, de Alle, et de Marie née Jobin. — Du 14. Eberhard Emma Bertha, fille de Hermann, entrepreneur, de Schnottwyl, et de Caroline née Wenger. — Du 18. Schindler Marguerite, fille de Rodolphe, scieur, de Röthenbach, et de Ida née Schmuz. — Du 19. Borne Ernest Louis Joseph, fils de Louis, manœuvre, de Charmauvillers, et de Fanny née Macabré. — Du 20. Chételat Charles Henri Robert, fils de Léon, horloger pivotier, de St-Ursanne, et de Marie née Erard. — Du 22. Frössard Xavier Charles, fils de Xavier, monteur de boîtes, de Ocourt, et de Marie née Nicol. — Du 25. Heim Edgar Victor Théodore, fils de Victor, employé de banque, de Neuedorf, et de Alice née Gindrat. — Du 26. Nussbaumer Hélène Charlotte, fille de Charles, professeur, de Lütterhofen, et de Marguerite née Monin. — Du 27. Terrier Paul Gustave, fils de Joseph, employé aux douanes, de Montignez, et de Adèle née Reusser. — Du 28. Reichler Renée Marie Adrienne, fille de Fritz, électricien, de Mauraz, (Vaud), et de Adèle née Schaller. — Du 29. Amweg Jeanne Laure, fille de Emile, monteur de boîtes, de Vendlincourt, et de Cécile née Rérat.

Mariages.

Du 14. Gostely Arthur, horloger, de Bolligen et Aline Emélie Froidevaux, horlogère des Bois. — Du 16. Rosetti Ernest, gypseur, de Arola, (Italie) et Marie Degiorgi, couturière, de Cornano (Tessin). — Du 20. Juillard Jules Albert, technicien, de Tramelan-dessous, et Julia Stauffer, de Sigriswil. — Du 21. Stolz Emile, électricien, de Kirchberg (St-Gall) et Flora Gostely, institutrice, de Bolligen. — Du 27. Laville Victor, marbrier-sculpteur, de Chenevez, et Emma Guenat, de Bernevézin. — Du 27. Courtet Emile, pierriste, de Damprichard, et Jeanne Pierson, de Beaucourt. — Du 30. Grandjacquet Georges, boulanger-pâtissier, de Thaanles-Vosges, et Mari Diemunsch, du Thillot (France). — Du 30. Theilkäss Charles, employé aux C. F. F. de Niederstocken, et Mathilde Flückiger, de Gondiswil.

Décès.

Du 4. Ruedin Alcide, fonctionnaire postal, de Cressier, né en 1846. — Du 4. Faivet Joseph, journaliste, de Soubey né en 1846. — Du 7. Bertschy Marcel Constant, fils de Albert, de Ennetbaden, né en 1906. — Du 9. Riat née Italin Joséphine, rentière de Cheveze, née en 1823. — Du 9. Lefavre née Fernekess Elise, ménagère, de Wicquinghem, née en 1857. — Du 10. Desbœufs Emile Amédée, cultivateur, de St-Ursanne, né en 1877. — Du 12. Meyer née Zimmerli Bertha, de Rünenberg, née en 1863. — Du 13. Boillat née Rais Marie Anne, de la Chaux des Breuleux, née en 1841. — Du 18. Meyer Gaston, fils de Joseph, de Bécourt, né en 1906. — Du 18. Barthe née Doyon Marie, chiffonnière, de Vendlincourt, née en 1829. — Du 23. Etienne Ernest, pierriste, de Courtemaiche né en 1866. — Du 24. Oser Emile, fils de Emile, de Bale, né en 1902. — Du 24. Arnoux née Couche Celina, pierriste, de Charmauvillers. — Du 25. Thiébaud née Chételat Rosine, de Buttes, née en 1845. — Du 28. Schmitt Mathilde, fille de Florent, de Winkel, née en 1904.



Passe-temps

—o—

Solutions pour le n° du 6 mai 1906.

- Combles : 1. Vouloir vacciner un bras de mer.
2. Soulever l'indignation générale.
3. Attraper une entorse en courant après une chimère.
4. Ne pas vouloir se servir d'un escalier dérobé.

Récréations mathématiques :

0	0	0	0	0	0
0	0	+	+	0	0
0	+	0	+	0	0
0	+	+	0	0	0
0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0

Devinettes

Comment faire aboyer un chat ?
Quelle est la bienfaitrice à laquelle on tourne le dos au moment même où elle nous rend service ?
Pourquoi est-il dangereux de se promener au soleil ?

CHARADES

Dans l'alphabet se trouve mon premier ;
Dans la musique se trouve mon second ;
Mais où trouver aujourd'hui mon entier ?

L'homme qui n'est pas mon entier
Est indigne de mon dernier
Et qu'on lui dise mon entier.

Perché sur mon premier,
Mon tout avec art module mon dernier.



Extraits de la Feuille officielle

Convocations d'assemblées

Courgenay. — Le 20, à 2 h. pour prendre connaissance des propositions de la Direction des forêts concernant le budget, autoriser le conseil à vendre des terrains communaux, statuer sur une subvention à l'école enfantine.

Fontenais. — Le 13, à 10 h. 1/2, pour passer les comptes et ratifier un achat de terrain.

Genevez. — Le mercredi 9, à 9 h. du matin, pour nommer un instituteur.

Immédiatement après, assemblée de la Corvée du Prépiat.

Boécourt-Bassecourt. — Assemblée paroissiale le 13 mai, à 3 h., pour passer les comptes, voter le budget, nommer le conseil de paroisse.

Glovelier. — Le 6, à 3 h., pour passer les comptes, voter le budget, s'occuper du reliquat passif du compte communal, statuer sur une demande de bâtir.



Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.